

Femme au début de la soixantaine, je vis seule depuis des années, en Belgique.

Au début de la téléphonie mobile, du temps des 0,6 volts, je ne possédais pas de Gsm et ne me sentais guère gênée à côté des personnes qui en portaient sur elles. Un jour, une personne m'a prêté son Gsm, me demandant de bien vouloir le garder allumé sur moi, de façon à la rassurer sur le fait que je puisse la joindre. J'étais donc à me promener et au bout d'un temps, je me suis demandé d'où venait cette espèce de vibration « épaisse et lourde » le long d'une de mes jambes... Puis, changeant le Gsm de côté, j'ai compris que c'était celle de l'appareil ! Oubliant la chose, quelques mois plus tard, je m'étais décidée à m'en procurer un pour pouvoir communiquer avec ceux qui avaient opté pour ce genre de téléphone uniquement. Mais je l'ai rapidement revendu, ne le supportant pas. Depuis l'augmentation du voltage permis, je me sens gênée par les téléphones que portent les autres sur eux ou qui sont dans la pièce où je suis. Je monte rarement dans les transports en commun, car les douleurs se font sentir, le long des nerfs, aux articulations et quand j'en sors, j'ai parfois eu des troubles de raisonnement ! Particulièrement la fois où j'avais oublié de mettre un tissu protecteur sous mon chapeau.

Tout cela a un impact sur ma vie sociale qui est devenue quasiment inexistante et sur ma vie professionnelle d'indépendante. Je ne suis pas à même d'accepter un travail mi-temps dont j'aurais bien besoin, je ne trouve rien de compatible avec l'EHS. C'est un véritable frein dans ma vie sociale, professionnelle et affective.

Depuis l'apparition de mes symptômes d'EHS, la plupart de mes proches préfèrent leur Gsm à quelques minutes « Gsm off » en ma compagnie, sauf s'ils ont intérêt à me voir pour un service que je peux leur rendre. J'observe que dans le monde des personnes chez qui la technologie s'est immiscée comme une extension d'eux-mêmes, la personne qui présente des symptômes d'EHS n'a pas sa place à leur côté et le questionnement de l'impact sur leur santé ne leur vient pas à l'esprit : évitons de troubler la fête ! Quel sera le prix de cette fascination ? D'autres plus conscients, cherche à se protéger des nocivités en plaçant des pastilles par exemple polarisant les ondes à droites, ce serait meilleur pour la santé... Par rapport à des symptômes d'EHS, cela ne résout rien. C'est comme la polarisation des ferments dextrogyres pour yoghurts, ces ferments sont mieux métabolisés, mais si vous êtes allergique aux laitages, gauche ou droite ne fait aucune différence, vous les supprimez de votre alimentation et tout va bien, car personne ne vous ouvre la bouche de force pour en avaler. Les micro-ondes, wifi... par contre, vous sont délivrées que vous le vouliez ou non !

Ne supportant pas d'aller en train, une personne compréhensive qui se rendait au même endroit que moi, m'a proposé un covoiturage. Chic m'étais-je dit ! Sauf qu'à son grand désarroi et au mien, elle a constaté qu'elle n'avait pas de possibilité de couper le GPS incorporé à la voiture qu'elle venait d'acheter ! C'est ainsi qu'aujourd'hui, en démocratie, on a de moins en moins le choix d'être irradié ou pas.

Pourtant, à l'ARTICLE 23 de la constitution Belge, je lis au 2° que nous avons le droit à la protection de la santé... et au 4° ... le droit à la protection et à un environnement sain... et je constate qu'aucun assureur ne couvre les risques liés aux nouvelles technologies ! De quoi laisser perplexe ?

O. R.